

REGLEMENT CUISTAX – PARTICIPATION A LA COURSE DE L'ARBRE VERT.

1. Déroulement :

La course se déroulera sous forme d'une course de cuistax biplaces.

Le briefing des équipes aura lieu à 9h30 sur le lieu de départ de la course.

Le départ de cette course sera fixé à 10h00 et son arrivée à 14h00.

Durée : 4 heures

Le dernier tour sera annoncé une fois que le cuistax en tête de la course aura passé la ligne d'arrivée.

2. But :

Le but est de faire le plus de tours de circuit possibles, sous forme de relais en équipe.

3. Vainqueur :

L'équipage vainqueur sera celui qui aura accompli le plus grand nombre de tours ou qui, à égalité du nombre de tours, aura franchi la ligne d'arrivée en premier.

4. Equipes / Participants :

La course sera composée de 10 équipes maximum .

Chaque équipe sera constituée de 10 personnes maximum.

Le capitaine d'équipe sera âgée de minimum 18 ans et les participants seront âgés au minimum de 12 ans.

Chaque participant sera identifié sur une feuille d'inscription.

La participation de toute autre personne « non inscrite » peut entraîner la mise hors course de l'équipe.

Chaque participant ne pourra être inscrit que dans une seule et unique équipe.

Seront considérés comme équipes participantes, les 10 premières équipes qui auront renvoyé le bon d'inscription et la preuve de paiement.

5. Relais :

Le nombre de relais sera illimité et chaque relais se fera dans la zone prévue à cet effet.

Les changements d'équipage se feront à l'arrêt, au stand prévu pour chaque équipe, sur la piste de décélération.

Pour des raisons de sécurité, il sera strictement interdit de pousser les cuistax et de monter à plus de deux personnes.

6. Parcours :

Les concurrents s'engageront à emprunter uniquement le parcours imposé par les organisateurs, dans un seul sens et ceci dans le respect strict de la sécurité de toutes les personnes présentes sur le site de l'école.

7. Inscriptions :

Les inscriptions doivent parvenir aux organisateurs au plus tard le lundi qui précède l'épreuve.

L'inscription des mineurs d'âge requiert l'autorisation écrite et signée des parents.

La demande d'inscription se fera via l'adresse mail de l'A.S.B.L. de l'Arbre Vert :
ecolearbvertasbl@gmail.com

8. Participation aux frais :

Une inscription au relais coûte 40 euros et doit être versée sur le compte de l'A.S.B.L. "L'Arbre Vert" BE28 0682 32401620 avec le nom de l'équipe en communication.

De plus, une caution de 50 euros par équipe est demandés et doit être payée sur le même compte avec la communication suivante : « Caution cuistax 2021 + nom de l'équipe » au plus tard le mercredi précédent l'évènement.

Cette caution sera remboursée par virement bancaire, après la course si le matériel utilisé est rendu en bon état.

En cas d'absence de l'équipe inscrite préalablement, la caution ne pourra être réclamée.

9. Participation :

Seules les personnes inscrites dans les délais prévus et en ordre de paiement seront admises à participer à l'épreuve.

Le nombre de participants est limité à 100 personnes.

Un tirage au sort, le jour même de l'évènement, déterminera l'emplacement sur la grille de départ.

10. Assurances :

Les concurrents sont assurés pour tout dégât causé à un tiers non-participant à ce titre supplétif.

L'assurance « Responsabilité civile Familiale/Vie privée » devant sortir ses effets au premier rang.

11. Responsabilité / Frais :

Les participants supportent seuls les dégâts corporels ou matériels qu'ils peuvent s'infliger durant l'épreuve. La responsabilité des membres de l'A.S.B.L. "L'Arbre Vert" ne pourra être mise en cause. Les frais de déplacements, d'installation et de soins éventuels sont à charge des participants.

12. Sécurité :

Le port du casque et de jambières est vivement conseillé pour les participants et ne sont pas fournis par l'organisation.

13. Bonne Conduite :

Tout équipage engagé sur le circuit devra à tout moment respecter les règles du code de la route et les indications des signaleurs. Toute conduite dangereuse ou manœuvre déloyale des concurrents ou des supporteurs (traction, poussette, queue de poisson,...) à tout endroit du circuit sera sanctionnée par les organisateurs, selon l'importance de la faute. Il est vivement recommandé d'éviter la consommation de boissons alcoolisées durant l'épreuve. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne en état d'ébriété.

14. Respect des opinions :

Pour le respect de chacun et afin de ne pas générer de conflits, l'A.S.B.L. "L'Arbre Vert" ne souhaite pas que les équipages manifestent d'une manière outrancière leurs opinions politiques ou religieuses durant la manifestation. Les organisateurs se réservent le droit d'intervenir dans ce sens.

15. Force majeure :

L'A.S.B.L. "L'Arbre Vert" se réserve le droit de modifier le déroulement de l'épreuve, en tout ou en partie, si des raisons de force majeure le justifient.

16. Litiges :

Les organisateurs se réservent le droit de régler tous les litiges survenant en cours d'épreuve.

17. Sanctions :

Le non-respect du présent règlement peut entraîner des sanctions pouvant mener à la mise hors course immédiate de l'équipe, sans aucun droit sur les frais de participation.

18. Communication :

Le présent règlement est disponible sur le site www.arbrevertasbl.be et sera distribué, dès la remise du numéro d'équipe, à chaque chef d'équipe (qui doit en communiquer la teneur à l'ensemble de ses équipiers).

Le présent règlement est signé par le chef d'équipe, lequel atteste par la même avoir répondu à l'obligation de communication prévue ci-avant.

19. Adhésion :

La participation à la course entraîne l'adhésion totale de chaque concurrent au présent règlement.